



LE RÔLE DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DANS LES MÉCANISMES COMMUNAUTAIRES D'ALERTE PRÉCOCE FACE À LA MENACE D'EXTRÉMISME VIOLENT AU NORD DU TOGO

INTRODUCTION

Depuis novembre 2021, la région des Savanes¹, au nord du Togo, est marquée par l'insécurité en raison d'attaques djihadistes contre les forces de défense et de sécurité (FDS), notamment dans la préfecture de Kpendjal. L'attaque de mai 2022 revendiquée par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) (KAS, 2025) a conduit à la mise sous état d'urgence sécuritaire de la région à partir de juin 2022, mesure prorogée jusqu'en février 2026². En octobre 2025, selon le HCR, la région comptait près de 52 416 déplacés, dont 97 % étaient des enfants en âge d'être scolarisés.

Cette situation s'inscrit dans un contexte plus large de déstabilisation croissante en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du lac Tchad, dont l'épicentre est la région du Sahel (Baudais et al., 2021 ; OTAN, 2022³). Le Togo aurait ainsi connu, en 2024, sa pire année en matière de terrorisme depuis la création du *Global Terrorism Index*⁴. L'EV est défini comme « une disposition à recourir à la violence ou à en soutenir l'usage en étant convaincu que c'est la seule voie pour résoudre des conflits politiques, sociaux ou idéologiques » (G5 Sahel, 2020, p. 9). Pour les chefs traditionnels (CT), il recouvre principalement l'assassinat, la destruction des biens, et tout acte générant désordre, violence ou comportement jugé inacceptable au sein de la communauté. Les stratégies sécuritaires et civilo-militaires ont montré leurs limites⁵ : les attaques djihadistes s'étant multipliées, exacerbant la vulnérabilité des communautés locales (PNUD Togo, 2024 ; KAS, 2025). Une seconde approche repose sur la mobilisation des populations locales, à travers les dispositifs du Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV)⁶, déclinés aux

¹ Il s'agit ici des zones limitrophes avec les préfectures de la Kara et de Dankpen dans la région de la Kara.

² <https://www.republiquetogolaise.com/securite/0603-10380-savanes-l-etat-d-urgence-securitaire-de-nouveau-proroge-pour-un-an>. ³ OTAN, 2022, <https://thesouthernhub.org/topics/terrorism/the-contagion-of-violent-extremism-in-west-african-coastal-states>. ⁴ [Global-Terrorism-Index-2025.pdf](https://www.globalterrorismindex.org/). ⁵ Les unités appartenant à l'opération Koundjouaré, par exemple, auraient été impliquées dans la répression des manifestations des populations de la région des Savanes en février et mars 2021, qui réclamaient la satisfaction de leurs besoins relatifs à l'absence des services sociaux de base dans la région. ⁶ Créé par décret du 20 juin 2019 dans le cadre de la loi relative à la sécurité intérieure du 12 août 2019, le Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV) coordonne les actions communautaires de prévention de l'extrémisme violent au Togo. Il est décliné aux niveaux préfectoral, cantonal et local à travers les CPPEV, CCPLEV et CLPLEV. Ces dispositifs s'inscrivent dans les stratégies nationales de lutte contre l'extrémisme violent, dont la Stratégie nationale (2022-2026) et le Programme d'urgence pour la région des Savanes (PURS) (KAS, 2025).

niveaux préfectoral, cantonal et local, où les chefs traditionnels (CT)⁷ constituent des acteurs de terrain incontournables (Bogoulan, 2023).

Cet article s'appuie sur une approche qualitative combinant analyse documentaire, vingt-deux entretiens approfondis avec des CT⁸ menés dans sept cantons limitrophes de la région des Savanes et de la Kara, ainsi qu'un focus group avec des membres du CIPLEV. La région des Savanes étant sous état d'urgence sécuritaire et inaccessible, la collecte des données s'est déroulée dans les localités voisines soumises à des politiques publiques similaires et présentant des caractéristiques socio-culturelles comparables. Les données collectées permettent d'étudier la place des chefs traditionnels dans le dispositif sécuritaire de lutte contre l'EV (1). Ces chefs apparaissent comme les premiers acteurs clés d'intervention et de mobilisation communautaire dans la prévention de l'EV (2). On assiste à des logiques de coopération mais également de conflictualité entre les CT et les forces de défense, les autorités locales (mairie, préfecture), les ONG (3). Ces logiques ont un impact direct sur la prévention de l'extrémisme violent (PEV) (4), conduisant à formuler plusieurs recommandations à destination des acteurs concernés.

1 LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DANS LE DISPOSITIF ÉTATIQUE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT AU TOGO

Au Togo, l'intégration de la chefferie traditionnelle dans le dispositif de lutte contre l'EV repose sur un encadrement juridique et institutionnel progressif, reconnaissant son rôle dans la stabilité locale. La loi n° 2007-002 établit la chefferie traditionnelle comme une institution de l'administration territoriale, chargée de la préservation des « us et coutumes » et du maintien de la cohésion sociale. Les CT disposent d'un pouvoir d'arbitrage et de conciliation, et représentent les populations auprès de l'État et des autres acteurs. Dans le cadre de la PEV, plusieurs CT ont participé à des réunions, visant à les sensibiliser aux enjeux sécuritaires et à leur confier un rôle de « *surveillance communautaire* ». Un chef cantonal précise :

« il y a des réunions qui nous regroupent concernant l'extrémisme violent, et nous sommes membres de ces comités avec la sécurité. Quand quelqu'un voit un étranger, il doit le signaler immédiatement⁹. »

Toutefois, ces mécanismes restent fragiles, car ils reposent sur un transfert de responsabilités sécuritaires vers des acteurs locaux disposant de moyens limités. Plusieurs chefs soulignent un manque de moyens de communication et de déplacement, ce qui entrave le suivi des signalements. Un chef de canton observe :

« peut-être que les moyens ne sont pas mis à notre disposition, même les moyens téléphoniques ou de déplacement. C'est nous-mêmes qui nous débrouillons¹⁰. »

Le dispositif étatique s'inscrit dans une logique de « sécurité de proximité » ou « par le bas »¹¹, fondée sur les CT comme relais d'alerte et de filtrage auprès des FDS, sans que les ressources matérielles mises à leur disposition soient à la hauteur de leurs responsabilités.

2 LES CHEFS TRADITIONNELS : PREMIERS ACTEURS CLÉS D'INTERVENTION ET DE MOBILISATION COMMUNAUTAIRE DANS LA PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME VIOLENT

Les CT jouent un rôle central dans la prévention de l'extrémisme violent, fondé sur leur légitimité coutumière et leur proximité quotidienne avec les populations, qui leur confèrent une capacité de veille et de médiation. Ils agissent comme relais d'alerte sécuritaire en s'appuyant sur des réseaux d'information villageois incitant au signalement de toute présence étrangère ou comportement jugé suspect. Un chef souligne :

« si quelqu'un a un étranger, il doit le signaler, sinon cet étranger serait considéré comme suspect ».

Les CT interviennent aussi en tant que médiateurs entre la population et les FDS. Un chef de village explique :

« si un étranger arrive et on ne le connaît pas, je l'amène chez le chef canton pour qu'il sache d'où il vient ».

Cette position d'intermédiaire contribue à faciliter l'action des FDS tout en préservant la confiance des populations. La prévention passe également par la sensibilisation des jeunes¹². Plusieurs chefs identifient la pauvreté et le chômage comme facteurs de vulnérabilité à l'endoctrinement. Un chef de canton souligne :

« les jeunes se jettent là-bas à cause de la pauvreté et du manque d'emploi. Nous les sensibilisons à aller apprendre un métier, à cultiver, à élever, plutôt que de se jeter dans ce fléau ».

La mobilisation des CT s'appuie également sur des valeurs culturelles et religieuses, vecteurs de cohésion sociale. Un chef insiste :

« chacun a droit de faire sa pratique, que tu sois musulman ou chrétien. Ce qui n'est pas bon, c'est de tuer un homme pour changer sa religion. »

Les chefs se perçoivent ainsi comme les « sentinelles morales¹³ » de leurs communautés, capables d'interpeller directement les

⁷ Les chefs traditionnels sont des autorités traditionnelles qui ont une existence légale au Togo. Dans la réalité, il existe trois types de chefs traditionnels selon l'unité territoriale, qu'elle soit un canton, un village ou un quartier. On a les chefs de canton, les chefs de village et les chefs de quartier. Seuls les chefs de canton et les chefs de village ont une existence légale via la loi n° 2007-002 du 8 janvier 2007 relative à la chefferie traditionnelle et au statut des chefs traditionnels au Togo. Les chefs de quartier n'ont qu'une existence sociale. C'est pourquoi seuls les chefs de canton et les chefs de village ont été interrogés lors de la collecte des données. ⁸ Parmi les 22 CT, nous avons 7 chefs de canton et 15 chefs de villages. ⁹ Entretien réalisé le 11 août 2025. ¹⁰ Entretien réalisé le 13 août 2025. ¹¹ Voir Hagberg et al. (2017), Bouhlei, F. (2019) et Autesserre (2020). ¹² Les données officielles sur le nombre des jeunes ayant rejoint les groupes terroristes au Togo font défaut. Si un rapport de la Fondation Konrad Adenauer ([la menace djihadiste au nord du Ghana et du Togo, 2022](#)) indique que 200 Ghanéens recrutés au sein des groupes djihadistes, il ne mentionne aucun cas concernant le Togo. Les initiatives dans le pays sont principalement orientées vers la prévention (Togo Experts Aim to Prevent Islamist Insurgents From Recruiting Youth). ¹³ Entretien réalisé le 18 août 2025.

habitants, ce qui leur confère un poids symbolique fort. Un chef de village témoigne :

« moi, j'ai été pris comme chef local¹⁴ pour ça, pour gérer et sensibiliser. La population me connaît, elle m'écoute. »

À travers leurs réseaux coutumiers, les CT captent des informations que l'État ne peut contrôler directement et constituent, malgré des contraintes matérielles, la « première ligne » du dispositif sécuritaire national.

3 LES LOGIQUES DE COOPÉRATION ENTRE LES CHEFS TRADITIONNELS ET LES AUTRES ACTEURS DE LA PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME VIOLENT ET LEUR IMPACT SUR L'EFFICACITÉ GLOBALE DU DISPOSITIF SÉCURITAIRE COMMUNAUTAIRE

L'efficacité du dispositif de prévention de l'extrémisme violent (PEV) repose largement sur la capacité des chefs traditionnels à coopérer avec les autorités étatiques et les acteurs locaux. Mobilisés comme partenaires, ils s'inscrivent dans des relations de complémentarité avec les FDS, perçues comme des alliées dans la préservation de la paix locale. Comme le souligne un chef de canton :

« entre eux et la force de sécurité, ce n'est même pas un problème... ils savent bien que c'est pour eux que la sécurité est là, qu'ils doivent travailler en commun¹⁵. »

Un chef de canton explique :

« très souvent, si quelqu'un voyait un étranger, qu'il signale en même temps pour que les autorités puissent l'interroger d'où la personne vient. »

Le partenariat informel entre chefs, populations et forces de sécurité transforme les villages en espaces de vigilance collective, contribuant ainsi à réduire les risques d'infiltration et à améliorer le sentiment de sécurité. Un autre chef précise :

« depuis que ça a commencé jusqu'à ces temps-ci, il n'y a pas eu un cas concernant l'extrémisme violent... ils savent bien que leur message passe autour de leur communauté. »

Ces propos attestent de l'impact positif de la concertation locale sur la stabilité des territoires.

La participation des CT à des formations conjointes sur le terrorisme et l'EV¹⁶ avec les forces de sécurité, notamment dans le cadre des CIPLEV, renforce leurs capacités d'action et d'intégration dans les dispositifs de prévention. Comme l'évoque un chef de canton :

« on nous a instruits dans le sens de ce que nous devons faire avant, après, et comment... c'était le colonel qui nous avait formés pour ça. »

Ces formations favorisent la diffusion d'une culture communautaire de vigilance et de coresponsabilité, dans laquelle les chefs jouent un rôle de pédagogues et de médiateurs, traduisant les directives nationales en consignes adaptées aux réalités locales. L'impact des coopérations est ainsi double : elles renforcent la confiance entre institutions et populations et instaurent une gouvernance participative de la sécurité fondée sur la circulation fluide de l'information et la responsabilisation des habitants.

La coopération contribue également au renforcement de la cohésion sociale dans des zones fragilisées par la pauvreté et la diversité religieuse. Les chefs traditionnels mobilisent les valeurs culturelles et religieuses pour promouvoir la tolérance et prévenir les discours extrémistes.

« Contrairement aux religions importées, nos us et coutumes n'imposent pas une même religion à tout le monde. Personne ne dit que sa religion est la meilleure. Moi, je vais à d'autres manifestations religieuses à chaque fois que je suis invité, des fois c'est des fêtes, ou bien des mariages ou des funérailles chez les chrétiens et les musulmans », explique un chef de village¹⁷.

Les fêtes traditionnelles deviennent des moments privilégiés de sensibilisation et de solidarité, inscrivant la prévention dans les pratiques symboliques locales et renforçant la durabilité du dispositif sécuritaire. La paix interreligieuse reste une réalité au Togo (Köbrich, 2025).

Enfin, la coopération entre les CT et les institutions étatiques a amélioré la communication entre l'État (préfets, maires) et les communautés rurales. En tant que relais de proximité, les CT facilitent l'appropriation locale des politiques publiques¹⁸ de prévention et permettent à l'État d'adapter ses interventions aux réalités du terrain. Les chefs jouent un rôle de courroies de transmission entre les structures administratives et les populations, renforçant la perception de la légitimité de l'action publique. Comme le résume un chef de village :

« Nous sommes plus proches des populations que le gouvernement ou les conseillers. Et la population nous demande beaucoup. »

¹⁴ La désignation et l'intronisation d'un chef traditionnel au Togo passent par deux voies : la voie héréditaire ou la consultation populaire, selon l'article 10 de la loi n° 2007-002 du 8 janvier 2007. ¹⁵ La chefferie traditionnelle cohabite avec plusieurs structures communautaires au niveau local. Il s'agit de la préfecture, des mairies, des comités de développement local, des bureaux du citoyen et des organisations de la société civile. Toutes ces structures collaborent, soit dans des cadres institutionnels, comme ceux de CIPLEV, soit dans des cadres moins institutionnels, comme les réunions communautaires. ¹⁶ [Kéran/Prévention et la lutte contre l'extrémisme violent : des chefs traditionnels et religieux outillés - ATOP ; Prévention et lutte contre l'EV au Togo - IOM ; Cohésion sociale, PEV et gestion pacifique de la transhumance au Togo - ministère de l'Administration territoriale](#). ¹⁷ Entretien réalisé le 12 août 2025. ¹⁸ Les politiques publiques constituent, en l'espèce, « des initiatives étatiques ». Elles reposent sur le renforcement du volet sécuritaire par une approche militaire, sur une approche par le développement visant l'amélioration des services sociaux de base et sur la création des projets sociaux.

Les relations de tension entre les chefs traditionnels et les autres acteurs de la PEV résultent principalement du manque de ressources, de l'absence de reconnaissance statutaire et du défaut de suivi des lois. Ces tensions, imputées tant au gouvernement qu'aux autorités étatiques et sécuritaires, sont parfois accentuées par des résistances communautaires, ce qui limite l'impact potentiel de la chefferie traditionnelle dans la lutte contre l'EV.

Plusieurs CT expriment un sentiment de marginalisation, déplorant un manque de respect de la part des autorités qui contribue à une perte progressive de leur légitimité (Lavagnon, 2010). Un chef de canton indique que les chefs ne sont sollicités que de manière ponctuelle, notamment pour des réunions ou des problèmes communautaires, en comparaison avec la place accordée aux chefs traditionnels au Ghana. Par ailleurs, les attributions juridiques des chefs demeurent floues, renforçant leur fragilité institutionnelle¹⁹.

Une autre source de conflit concerne l'absence de suivi institutionnel des signalements transmis par les CT. Lorsque des personnes signalées sont libérées faute d'irrégularité, certains chefs expriment un sentiment de fragilisation de leur crédibilité, lié non pas à la décision elle-même, mais à l'absence de retour d'information de la part des autorités compétentes sur les suites données aux signalements. Dans ce contexte, les attentes de sanctions, même symboliques, traduisent une demande de reconnaissance de leur rôle. Cette mauvaise communication entraîne la frustration et constitue l'un des effets pervers de la collaboration entre la chefferie traditionnelle et les FDS. Des formes d'indifférence institutionnelle sont également observées au niveau communal. Un chef de canton regrette ainsi que, depuis le décès d'un maire qui soutenait activement le dispositif CIPLEV, le nouveau maire n'en ait pas assuré la continuité, montrant un manque de suivi et de soutien à l'égard des chefs traditionnels.

Enfin, le manque de moyens est un facteur de tension récurrent. Les CT et les membres de leurs comités (CCD, CVD, scouts), souvent volontaires, ne reçoivent ni salaire ni indemnité. Les soutiens ponctuels apportés par l'État (cartes, crédits) lors des formations du CIPLEV sont jugés insuffisants et sans suivi. Un chef de canton indique que l'absence de suivi des projets et des fonds donne le sentiment que les promesses relèvent de la « flatterie ». Les chefs de canton soulignent également les difficultés à mobiliser et à motiver leurs subordonnés (chefs de village ou de quartier, membres des comités de développement local). Lors des réunions de restitution, les participants réclament une motivation ou une compensation financière que les chefs, faute de soutien étatique, ne peuvent accorder. Les CT font face à des résistances au niveau communautaire, créant des tensions directes. Si la collaboration avec la population est globalement bonne, certains chefs sont confrontés à des actes de résistance ou d'insultes. Un chef de canton rapporte ainsi être accusé de ne pas être « droit » ou de vouloir « manger l'argent de l'État » en raison de son engagement dans la surveillance.

CONCLUSION

Le rôle des chefs traditionnels dans la PEV est central et multifonctionnel. Il repose sur la sensibilisation, la veille communautaire et la médiation des conflits.

La collaboration entre les CT et les FDS est jugée bonne et directe, à travers les dispositifs du CIPLEV. Les initiatives locales, telles que la mise en place de « scouts » ou comités de surveillance nocturne, démontrent une résilience locale. Les chefs reconnaissent l'impact positif de ces actions, permettant de diminuer la violence et d'assurer un climat apaisé dans leurs localités.

Toutefois, l'efficacité de la PEV est compromise par le manque de ressources, l'absence de reconnaissance, le manque d'autorité et de suivi rigoureux des actions entreprises, le déficit de formations continues et de renforcement des capacités des jeunes et des comités de veille, ainsi que par des tensions administratives. L'exposition des jeunes aux facteurs de vulnérabilité reste un enjeu majeur.

¹⁹ Les articles 20 à 22 de la loi n° 2007-002 définissent le chef traditionnel comme gardien des us et coutumes, chargé de la cohésion sociale, disposant d'un pouvoir d'arbitrage coutumier et représentant des populations auprès de l'État. Ils prévoient également sa consultation sur les questions de développement local, sans toutefois préciser de manière opérationnelle ses compétences ni son rôle effectif dans les dispositifs sécuritaires, ce qui contribue au flou entourant ses attributions.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations visent à transformer le rôle des chefs traditionnels d'un engagement volontaire et peu soutenu en un partenariat institutionnel structuré et durable.

Acteur	Recommandations spécifiques	Justification (impact sur la PEV)
Gouvernement central (État)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fournir des moyens de déplacement (motos, vélos) et de communication (téléphones, crédits) aux CT et aux comités de veille. 2. formaliser le statut des CT par des arrêtés ou autorisations officielles. 3. Mettre en place un suivi clair et rigoureux des projets, des fonds et des cas signalés, tout en clarifiant auprès des CT que le signalement d'un suspect n'équivaut pas à une condamnation automatique. 4. Développer des projets générateurs de revenus et des opportunités d'emploi pour les jeunes, diplômés ou non. 	<p>Assurer la rapidité du signalement et des interventions des FDS.</p> <p>Renforcer l'autorité des chefs et motiver les volontaires pour une action durable.</p> <p>Renforcer la compréhension du rôle de signalement des CT auprès de la population.</p> <p>Réduire la vulnérabilité économique, principale cause de l'adhésion aux groupes extrémistes.</p>
Autorités locales (préfets, mairies)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Garantir un soutien continu (crédit, essence pour les déplacements). 2. Accélérer la mise en place de comités de résolution des conflits (foncier, éleveurs/agriculteurs) pour décharger les CT de ces litiges chroniques. 	<p>Maintenir l'opérationnalité des dispositifs de CIPLEV et la mobilisation des CT.</p> <p>Permettre aux CT de se concentrer sur la menace EV au lieu des querelles internes.</p>
Chefs traditionnels	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre, sous la responsabilité de l'État et de ses partenaires, les formations des CT et des comités de veille en matière de PEV, d'identification des suspects et de communication avec les FDS. 2. Continuer à mobiliser les valeurs culturelles et les rassemblements pour la cohésion sociale et la sensibilisation indirecte. 	<p>Améliorer les techniques de prévention et l'efficacité de l'alerte.</p> <p>Asseoir la PEV sur l'autorité morale et culturelle, favorisant l'entente.</p>
ONG et partenaires au développement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Utiliser les études de terrain pour concevoir des projets adaptés aux besoins locaux (moyens de communication, financement des AGR, formation à la gestion des conflits). 2. Apporter un soutien en partenariat avec les autorités locales, afin de renforcer la légitimité et la durabilité du dispositif. 	<p>Assurer que l'aide est pertinente et a un impact direct sur la réduction de la vulnérabilité.</p> <p>Compléter l'action gouvernementale là où les déficits logistiques sont les plus critiques.</p>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Baudais, V., Bourhrous, A., & O'Driscoll, D. (2021). Conflict Mediation and Peacebuilding in the Sahel: The Tole of Maghreb Countries in an African Framework. SIPRI
- Bogoulan, D., (2023). Chefferie traditionnelle et prévention de l'extrémisme violent dans la préfecture de Tandjouaré au Togo, Mémoire de master, Université de Lomé.
- Kadanga, K., & Ouro Agoro, D. (2023). «La région des Savanes du Nord-Togo à l'épreuve de la crise sécuritaire» . In Y. Zerbo, H. L. Coulibaly, & B. Bazie (Dir.), Actes du colloque international : Burkina Faso en Afrique et dans le monde, Vol. 2, p. 195-224, Presses Universitaires.
- Köbrich, J. (2025). Fostering Contact to Build Interreligious Peace : Mixed-Methods Evidence from Togo and Sierra Leone. Thèse de doctorat, Université d'Utrecht, Pays-Bas.
- Lavagnon, Y. K. D. (2010). Analyse des facteurs explicatifs de la perte de prestige et d'autorité des chefs traditionnels au Togo : cas des chefs canton de la région maritime ; mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Lomé.
- Penn, L. B. (2020). «Perceptions locales et déterminants de l'insécurité dans la région des Savanes au Togo». Revue Ivoirienne de Gouvernance et d'Études Stratégiques (RIGES), (9), 223-240.
- Penn, L. B. (2021). «Le diagnostic organisationnel dans les Comités locaux de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent dans la région des Savanes (Togo) : une perspective structuro-fonctionnaliste». Revue Dama Ninao, (009), 38-57.

À PROPOS DE L'AUTEUR

Koffi Amessou ADABA,

Dr. Koffi Améssou Adaba est un chercheur en sciences sociales et titulaire d'un doctorat en sociologie politique à l'Université de Lomé au Togo. Sa thèse a porté sur la démocratisation, des institutions de contrôle social et de la crise de citoyenneté au Togo. En plus de son doctorat, Koffi détient également un Diplôme Universitaire (DU) en « Gouvernance de l'État et management des crises » de la Faculté de Droit de l'Université de Lomé.

Il est chercheur au Center for Research and Opinion Polls (CROP), qui est le partenaire national du réseau Afrobarometer au Togo. Koffi est enseignant vacataire au département de sociologie et membre du Laboratoire Dynamique Sociale et Intégration Régionale (LaDySIR) de l'Université de Lomé. Koffi est aussi enseignant à l'École Supérieure d'informatique et de Gestion (ESIG Global Success) et membre du bureau directoire du Programme Thématique du Recherche du CAMES - Gouvernance et Développement (PTRC-GD), chargé de la Veille Numérique.

Ses travaux de recherche couvrent des domaines tels que la communication politique, la gouvernance, la démocratie, l'intégration régionale, la cohésion sociale, les inégalités sociales et l'extrémisme violent.

MENTIONS LÉGALES

Réseau de recherche et action pour la paix (Réseau REcAP)

Trinity Avenue, O Mile 7 Road, Achimota-Accra
P. O. Box CT4434, Cantonments, Accra-Ghana
Link Rd, Dhaka

Tel: +233 302 411 638

Mail: recapsecretariat@wanep.org

www.recapnetwork.org

© photo : Adobe Stock «Editorial use only»

"autorisations, droits et autorisations supplémentaires peuvent être requis pour une utilisation commerciale"

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Réseau de recherche et action pour la paix et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne. © - 2024 - Réseau de recherche et action pour la paix (Réseau REcAP). Tous droits réservés. Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.



Financé par l'Union européenne

RÉSEAU REcAP

Le réseau REcAP est une plateforme interactive de coopération régionale qui rassemble des organisations et des experts en matière de consolidation de la paix et de prévention des conflits et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du lac Tchad.

Mis en œuvre par le Réseau Ouest-Africain pour l'Édification de la Paix (WANEP), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), le réseau REcAP a été conçu pour répondre aux limites en matière de capacités et de collaboration entre les experts, les décideurs politiques et les praticiens, et pour améliorer l'impact, les progrès et la durabilité de la recherche, des politiques et des pratiques en matière de consolidation de la paix.

www.recapnetwork.org

